

Association

CRESS Pays de la Loire

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire est née de la volonté des acteurs de l'ESS de se doter d'une organisation régionale capable de les rassembler, de les représenter et de coordonner leur actions. Elle fédère ainsi les entreprises de l'ESS qu'elles soient : associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales d'utilité sociale, groupements de syndicats d'employeurs de l'ESS, réseaux et plateformes d'acteurs locaux... autour d'un projet politique et stratégique commun.



L'Économie Sociale et Solidaire



L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble d'entreprises qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique. Les entreprises de l'ESS produisent des biens et des services dans tous les secteurs d'activité sous la forme de : coopératives, mutuelles, associations, fondations, sociétés commerciales qui remplissent certaines conditions en termes de gestion et de gouvernance. Comme toutes les entreprises, les structures de l'ESS sont créatrices d'activités et d'emplois. Elles sont soumises à la concurrence, doivent réaliser des bénéfices pour se développer, investir, être dynamiques et innovantes. Elles contribuent à l'économie locale. Productrices de biens et de services, les entreprises font vivre l'économie locale : elles achètent et investissent sur le territoire où elles sont implantées. Par leur gouvernance démocratique et participative, par leur diversité de ressources, par leur volonté d'agir sur le territoire, les acteurs de l'ESS ont su se développer et créer de la richesse économique et sociale.

La CRESS et ses principes d'actions

La CRESS défend le modèle de l'ESS comme vertueux dans l'économie et porte un projet d'intérêt général pour l'ESS :

- Contribution au débat sociétal et à la lisibilité d'une parole de l'ESS en région,
- Positionnement de l'ESS dans les politiques publiques sur le territoire,
- Promotion de l'ESS en région.

Elle se veut ainsi résolument au service de l'ESS dans son ensemble. La CRESS des Pays de la Loire affirme la posture qu'elle entend incarner, en se voulant :

Téléphone : 02 40 74 02 49

Mail : accueil@cress-pdl.org

Site internet :
<https://www.cress-pdl.org/>

Adresse : 42 Rue des Hauts Pavés,
44000 Nantes, France Pays de la Loire

Facebook :
<https://www.facebook.com/cress.pdl/>

Twitter :
https://twitter.com/cress_pdl

Linkedin :
<https://www.linkedin.com/company/cress-pays-de-la-loire/>

- A l'écoute de ses membres et des acteurs de l'ESS
- Fédératrice pour mobiliser les acteurs afin de servir ensemble l'intérêt et le développement de l'ESS
- Facilitatrice des échanges et collaborations entre acteurs de l'ESS et entre l'ESS et son environnement
- Complémentaire, en agissant dans une logique de subsidiarité adaptée.

La CRESS est attachée au respect de ces principes à chaque niveau de son action. Elle s'est engagée dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et d'amélioration continue de ses pratiques.



Activités

[Accompagnement](#), [Bureau d'étude](#), [Coordination de réseau](#), [Événementiels](#), [Formation](#)